



Mercredi 13.02.13 | 46e année | No 5

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



Himalaya à la Saint-Valentin...

Les fortes chutes de neige de ces jours autour de la Saint-Valentin créent un enchantement féérique pour les uns, l'agacement pour d'autres. A l'instar d'une ville mise au rythme de la météo, la variété des sentiments humains se répartissent entre les cimes de l'Himalaya et les profondeurs abyssales. Le sens de la Saint-Valentin, rituel sympathique, même si un peu convenu, de ceux qui tiennent à témoigner de leur amour, oscille comme les effets de la neige sur les unes et les autres.

C'est à l'élévation des sentiments que nous vous convions. Au Muséum d'histoire naturelle à l'occasion de sa nouvelle exposition originale «K2 1902. Partie d'échecs en Himalaya». Véritable invitation au voyage et à la conquête des plus hauts sommets du monde, cette exposition met en valeur un fonds photographique en grande partie inédit, celui de Jules Jacot Guillarmod, médecin et alpiniste neuchâtelois, qui prit part à deux expéditions en Himalaya en 1902 et 1905. La scénographie laisse une large place aux projections audio-visuelles créées, par Philippe Calame et Maria Nicollier, cinéastes neuchâtelois confirmés à partir des clichés originaux.

En parallèle, le Musée d'art et d'histoire présente l'œuvre de Jules Jacot Guillarmod père, peintre. Peinture animalière, un domaine cher à l'artiste, peintures et dessins inspirés de ses voyages en Transylvanie, paysages neuchâtelois, thème de la poste du Saint-Gothard en hiver et différentes représentations du monde du travail et de la société en pleine mutation par l'industrialisation et son cortège de métiers ou activités aujourd'hui disparus.

L'Himalaya avec des guides neuchâtelois, à voir et découvrir dès le 16 février!

Thomas Facchinetti
Directeur des affaires culturelles



Les personnes intéressées à visiter l'exposition peuvent prendre contact au 032 717 72 03.

Un centre-ville plus attrayant

L'aménagement de la place Numa-Droz est l'enjeu de la votation communale du 3 mars prochain. En réalité, il s'agit davantage qu'un simple aménagement urbanistique. Le projet vise à rendre le centre-ville plus attrayant et plus accessible. Mises au point avec l'ingénieur communal, Antoine Benacloche.

Partage de l'espace public: Les automobilistes pourront, comme c'est le cas aujourd'hui, continuer d'emprunter la route cantonale pour traverser la Ville. Mais la vitesse sera limitée à 30km/h sur le tronçon qui s'étend de la Bibliothèque publique et universitaire à la poste et à l'Hôtel de Ville. Sur cet espace, les piétons pourront se déplacer librement, sans être priorita-

res toutefois. Ils pourront sinon choisir d'emprunter les passages piétons, qui subsisteront aux entrées de la zone 30km/heure.

Cohabitation et sécurité: Les études montrent que lorsqu'il y a cohabitation entre différents usagers (piétons, cyclistes, automobilistes, ...), l'attention est partagée, ce qui contribue à renforcer la sécurité. D'ailleurs, face à l'accroissement du nombre de véhicules et d'usagers en général sur les routes, la tendance est de limiter la vitesse à certains endroits. Plusieurs villes ont déjà franchi le pas, à l'instar de Sion, Delémont, Bienne ou Köniz.

Fluidité du trafic: La fluidité du trafic ne sera pas entravée par rapport à la situation actuelle. Au contraire, la

fonction de rond point de la place améliorera celle-ci.

Attractivité du centre-ville: Le projet d'aménagement de la place Numa-Droz met en valeur les points forts de la ville de Neuchâtel. Autrement dit, crée une unité entre la zone piétonne d'une part, les quais et le lac d'autre part, aujourd'hui «coupés en deux» par la route cantonale. Ce projet s'inscrit dans une vision plus large de redynamisation de la ville, qui englobe le port et la place Alexis-Marie-Piaget.

Travaux: En cas d'acceptation, les travaux débiteront à l'automne 2013 et se termineront fin 2014, début 2015. Durant la durée du chantier, la circulation sera maintenue sur la route cantonale. C'est une obligation. (ssp)



La Ville de Neuchâtel dévoile les résultats de sa campagne de sensibilisation sur la vente d'alcool aux mineurs.



Le pianiste argentin Emilio Chavesta se produira vendredi 22 février à 18 heures à la Haute école de musique.



L'ESN accueille la semaine prochaine la compositrice russe Sofia Gubaidulina, qui se produira à la Collégiale.

Publicité



Ghielmetti
Pompes funèbres

Écoute et discrétion au service des familles

Prévoyance funéraire

Tél. 032 721 19 31
24 h sur 24

Seyon 5 info@pf-ghielmetti.ch
Case postale 50 www.pf-ghielmetti.ch
2004 Neuchâtel



**Aux riverains de la ligne
Berne – Neuchâtel**

Avis de travaux durant la nuit

Travaux de meulage de la voie / Travaux de bourrage de la voie / Coupe des arbres dans le profil d'espace libre, avec une rampe hydraulique

Sur le tronçon

Berne – Neuchâtel

Les nuits

du lundi au mardi 18/19 jusqu'au
vendredi au samedi 22/23 février
du lundi au mardi 25/26 jusqu'au
vendredi au samedi 01/02 mars
du lundi au mardi 04/05 jusqu'au
vendredi au samedi 08/09 mars
du lundi au mardi 18/19 jusqu'au
vendredi au samedi 22/23 mars

entre 20h00 et 06h00

En raison du trafic ferroviaire durant la journée, les travaux ne peuvent se faire que pendant les heures creuses de la nuit. Les machines et les moyens d'alarme nécessaires à la sécurité du personnel émettent des bruits perceptibles. Nous ferons cependant tout notre possible afin de limiter ceux-ci au strict minimum. Les moteurs diesel utilisés sont en majorité dotés de filtres à particules.

La BLS SA prie les riverains de la ligne de bien vouloir l'excuser pour les nuisances occasionnées et les remercie de leur compréhension.

BLS SA
Infrastructure installations
District de la voie Mittelland



**fiduciaire
Pointet sa**

NEUCHÂTEL – Rue J.-J.-Lallemand 5
(près des Jeunes-Rives) tél. 032 724 47 47

www.mandataires.ch

- DÉCLARATIONS D'IMPÔTS
- Conseils fiscaux
- Tenue et révision de comptabilités
- Gérances immobilières
- Conseils d'entreprise
- Création, liquidation de sociétés
- Successions

Membre FIDUCIAIRE | SUISSE

 Dans ce numéro

Accueil d'une grande dame

L'Ensemble Symphonique Neuchâtel accueille la semaine prochaine l'une des plus grandes artistes vivantes : Sofia Gubaïdulina. La compositrice russe participera à trois événements publics.

Page 5

Démocratie locale



Le journal Vivre la ville consacre quatre pages spéciales à l'action du Conseil communal en faveur de la démocratie locale. L'exécutif a bouclé une première série de rencontres avec la population et entend reconduire l'expérience dès le mois d'avril.

Pages 7-8-9-10

Tout chocolat



Le projet Chouchar a pour but de valoriser le patrimoine culturel de Suchard à Neuchâtel par la création d'une chocolaterie de démonstration à Serrières. Rencontre avec Catherine Margueron, initiatrice du projet.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 20 février 2013.

 La Ville de Neuchâtel livre les résultats de sa campagne de sensibilisation sur la vente d'alcool aux mineurs



Parmi les 63 établissements testés en ville de Neuchâtel, 36 ont vendu de l'alcool à des mineurs.

Il reste encore du travail

La Ville de Neuchâtel a lancé en fin d'année passée une campagne de sensibilisation sur la vente et la remise de boissons alcoolisées aux mineurs. Mandatée par la Ville et ses partenaires, la Croix-Bleue romande a réalisé entre novembre et décembre 2012 sur le territoire communal une série d'achats-tests auprès de 24% des détenteurs de patentes. Les résultats indiquent que 57% des établissements testés, soit plus de la moitié, ont vendu de l'alcool à des mineurs. Un vaste travail reste à faire pour la protection de la jeunesse.

Les commerces et autres établissements, qui vendent de l'alcool en ville de Neuchâtel, ont reçu en novembre dernier un courrier les informant de la série d'achats-tests. La campagne visait à sensibiliser le personnel de vente au travers d'une démarche préventive et non répressive dans le but de protéger les jeunes.

Acheter de la bière ou du vin

Entre le 7 novembre et le 22 décembre 2012, la Croix-Bleue romande a envoyé des jeunes âgés de 13,5 à 15,5 ans en binôme – accompagnés d'un adulte – dans différents lieux vendant de l'alcool en ville de Neuchâtel. Leur mission : acheter de la bière ou du vin et vérifier la réaction

des vendeurs ou des serveurs. Si le vendeur ne leur remet pas d'alcool, il est félicité par l'accompagnant. Dans le cas contraire, il le rend attentif au fait qu'il n'a pas respecté la loi. «Les établissements qui ne respectent pas la loi n'encourent pour l'instant aucune sanction. Il s'agit d'une démarche préventive», a relevé Pascal Sandoz, conseiller communal en charge de la Sécurité.

Nouvelle série d'achats-tests

Un groupe de pilotage composé du CID, du Centre des loisirs, de la Fondation Neuchâtel Addictions, de GastroNeuchâtel, de la police du commerce, de la Régie fédérale des

alcools et de la Ville de Neuchâtel a mandaté la Croix-Bleue romande pour réaliser cette série d'achats-tests. Parmi les 63 établissements testés en ville de Neuchâtel, 36 ont vendu de l'alcool à des mineurs, malgré le courrier d'information. Ces résultats se trouvent largement au-dessus de la moyenne nationale de vente d'alcool à des mineurs, située à 30,4% pour 2011. Au vu de ce constat, la Ville de Neuchâtel et ses partenaires prévoient de lancer une nouvelle série d'achats-tests courant 2013. Des manifestations, comme les festivals de musique, seront également testées pour sensibiliser tous les acteurs concernés. (ak)

Concours d'affiches

La Ville de Neuchâtel lance avec ses partenaires un concours sur le thème de l'alcool dans le cadre de la Semaine alcool 2013, qui aura lieu du 18 au 26 mai. Destiné aux jeunes jusqu'à 25 ans révolus, ce concours consiste en la création d'une affiche sur le thème de la consommation d'alcool et de ses risques. Les intéressés peuvent transmettre leurs réalisations en format A3 jusqu'au 31 mars. «La participation peut se faire seule ou en groupe et une

aide technique est offerte aux concurrents afin de permettre à tous de prendre part au concours. Toutes les modalités se trouvent sur www.al-cool.ch», précise la Direction de la sécurité dans un communiqué. Un jury décernera les trois vainqueurs et attribuera aussi un prix spécial. Trois autres prix seront attribués selon un vote du public. L'ensemble des affiches sera exposé en mai durant la Semaine alcool 2013 au Péristyle de l'Hôtel de Ville.

 Six mois à Neuchâtel pour parfaire ses connaissances musicales

« Une opportunité de m'améliorer »

Emilio Chavesta, pianiste argentin de 22 ans, donnera un concert vendredi 22 février à 18 heures à la Haute école de musique. A cette occasion, il fera ses adieux avant de repartir chez lui à Cordoba en Argentine. Arrivé à Neuchâtel en octobre dernier, cet étudiant du Conservatoire de Cordoba a obtenu une bourse de la Ville de Neuchâtel pour étudier la musique durant six mois sur le site neuchâtelois de la Haute école de musique de Genève. Rencontre.

Que vous a apporté ce séjour en ville de Neuchâtel ?

Je suis venu à Neuchâtel pour étudier la musique et me perfectionner au piano. J'ai pu découvrir de nouvelles méthodes de travail. J'ai eu l'occasion de voir comment la musique s'étudie ici avec des professeurs de qualité tels que Paul Cocker, Marc Pantillon ou Gerardo Vila. Ce séjour a véritablement constitué un apprentissage de tous les instants.

Que retiendrez-vous des cours au Conservatoire de la HEM ?

La discipline, l'organisation et la planification des études. Dorénavant, je serai plus consciencieux au travail. Ce séjour me laissera beaucoup d'enseigne-



Le pianiste argentin, Emilio Chavesta, donnera un concert vendredi 22 février à la Haute école de musique, avant de repartir chez lui à Cordoba.

ments tant pour mes études que pour ma musique : il m'aidera à m'améliorer. Le fait de vivre et de se débrouiller seul s'est aussi révélé très instructif !

Comment avez-vous vécu le quotidien à Neuchâtel ?

D'abord, j'ai pu apprécier la ponctualité et l'ordre, qui règnent ici en Suisse. Le fait de vivre seul, de me faire à manger constitue aussi un apprentissage, car en Argentine je vis avec mes parents. Ce qui m'a le plus interpellé en arrivant ici, c'est l'heure du souper.

C'est une tradition, qui est respectée. Chez moi, on ne soupe pas avant 21 ou 22 heures. Une autre chose qui m'a frappé, c'est de voir que les trains partent à l'heure exacte. Les Suisses sont connus pour leur ponctualité, mais de le vivre pour de vrai c'est d'autant plus étonnant.

Quel regard portez-vous sur la ville de Neuchâtel en comparaison à la vôtre ?

Ce sont deux sociétés bien distinctes. Ici, tout fonctionne bien, il n'existe pas de grandes préoccupa-

tions. En Amérique latine, c'est bien différent. A Neuchâtel, j'ai vraiment pu me dédier entièrement à mes études. A Cordoba, je vis à un autre rythme. C'est un autre climat, une autre énergie. Chez moi, il y a beaucoup plus de problèmes aux niveaux économique et politique à résoudre avant de pouvoir me concentrer sur mes études.

Que pensez-vous de la ville de Neuchâtel et de ses habitants ?

Les gens sont très aimables, mais plutôt réservés. Chacun est un peu dans son monde, dans ses activités, distant des autres. J'ai pu aller visiter Neuchâtel durant mon temps libre. C'est une ville magnifique et pittoresque. Avec le lac et les montagnes si proches, c'est un bel endroit pour vivre. Cela m'a beaucoup plus. Je tiens à remercier la Ville de Neuchâtel et tous les gens qui m'ont aidé durant mon séjour. C'est une opportunité d'avoir pu passer six mois dans des conditions si favorables. (ak)

Concert d'Emilio Chavesta : vendredi 22 février à 18 heures dans la salle d'audition du Campus Arc 1, espace de l'Europe 21 à Neuchâtel. Au programme : Bach, Beethoven, Brahms, et également Guastavino, compositeur argentin.

Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (pl. Numa-Droz 3), exposition permanente « Archives Jean-Jacques Rousseau ». Ouvert me et sa de 14h à 17h, lu et ma, je et ve de 9h à 11h30 et de 14h à 17h (s'adresser à l'accueil). Jusqu'au 28 février, exposition temporaire « Je vous aime encore plus sur votre portrait » Rousseau ou le culte de l'image. Ouvert lu-ve de 8h à 22h, sa de 8h à 17h.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), expositions permanentes, legs Yvan et Hélène Amez-Droz « Neuchâtel : une histoire millénaire ». Ouvert ma-di de 11h à 18h. Entrée libre le mercredi.

Jusqu'au 17 février, exposition « 1500-1900. La collection des arts plastiques ».

Samedi 16 février à 15h30, vernissage de l'exposition « Jules Jacot Guillarmod (1828-1889). Peintre animalier et paysagiste ».

Mardi 19 février à 12h15, mardi du musée. Visite commentée de l'exposition « Jules Jacot Guillarmod (1828-1889). Peintre animalier » par Silvia Rohner, commissaire de l'exposition.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4). Depuis le 1^{er} janvier, la Villa de Pury est fermée pour cause de rénovations. Les collections permanentes (Egypte, Bhoutan et Afrique) ne sont plus accessibles au public.

Jusqu'au 20 octobre, exposition « Hors-champs ». Ouvert ma-di de 10h à 17h. Entrée libre le mercredi.

Jusqu'au 17 février, exposition « Les Fantômes des collections ».

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 20 mai, exposition « Supra 100 Le temps suspendu ». Ouvert ma-di de 10h à 18h. Entrée libre le mercredi.

Samedi 16 février à 17h, vernissage de l'exposition « K2 1902 Partie d'échecs en Himalaya ».

Mercredi 20 février à 20h, auditorium, conférence de Christian Monnerat, Matthias Borer et Jean-Paul Henni « Oman : un aperçu entomologique - entre désert et forêt subtropicale du niveau de la mer à 3'000 mètres d'altitude ».

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74). Ouvert me-di de 11h à 17h. www.cdn.ch.

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), jusqu'au 28 février, exposition « La petite sirène » d'Albertine Mermet et Jeanne-Marie Bortolini. Ouvert ma-sa de 14h à 18h30 et sur rendez-vous.

Jardin botanique (Pertuis-du-Sault 58), jusqu'au 23 mars, exposition « Les oiseaux et mammifères de Robert Hainard », ouvert tous les jours de 9h à 17h.

Galerie C (espl. Léopold-Robert 1), jusqu'au 16 février, exposition « Le temps suspendu », de Etienne Krähenbühl, en collaboration avec le Musée d'histoire naturelle.

CAN, Centre d'art Neuchâtel (rue des Moulins 37), jusqu'au 21 février, exposition Superamas/Phase 3/Technique et sentiment. Ouvert me-di de 14h à 18h, je de 14h à 20h.

Divers

Club des Loisirs «La joie du lundi» (Armée du Salut, rue de l'Ecluse 18), lundi 18 février à 14h30, assemblée du Club suivie du film «La nature c'est génial - La magie du mouvement» de A. Vendl et S. Nicholls.



L'actualité culturelle

Harpe et flûte

Mardi 19 février, Nathalie Amstutz (harpe) et Anne-Laure Pantillon (flûte) se produiront en duo dans un concert mêlant leurs deux instruments. Nathalie Amstutz, lauréate de nombreux concours nationaux et internationaux travaille depuis 2010 en freelance avec des orchestres tels que le Berliner Philharmoniker ou la Pilarmonie du Luxembourg. Quant à Anne-Laure Pantillon, elle a baigné très tôt dans la musique grâce à sa famille. Elle partage actuellement son temps entre orchestre, récitals en soliste, musique de chambre et enseignement. Au programme de la soirée, *Toward the sea* (Toru Takemitsu), *L'histoire de Tango* (Astor Piazzola), *Fantaisie* (Camille Saint-Saëns), *Légende* (Henriette Renié) pour harpe seule, une pièce de Kuhlau pour flûte seule et enfin *Fantaisie pastorale* (Franz Doppler).

Lyceum Club, rue des Beaux-Arts 11, mardi 19 février à 20h.

Culture nomade



Le Salon du Bleu Café accueillera jeudi 14 février, dans le cadre des concerts «Culture Nomade» le groupe Rakachan. Cet ensemble s'est formé grâce à Jorge Alfonso et Alberto Jiménez, désireux de s'unir à d'autres musiciens pour interpréter de la musique cubaine traditionnelle. Leur objectif est de jouer des morceaux cubains traditionnels, en leur donnant un nouvel air contemporain, mais toujours en respectant la structure et la

forme du «son» traditionnel, sans tomber dans les stéréotypes de la salsa actuelle. Rakachan développe avec son répertoire, un important travail de recherche fouillant dans les archives de musique cubaine. Le «son», d'un style musical assez simple, est typique de Cuba et puise ses racines dans ce pays. L'instrument qui donne sa couleur caractéristique au «son» est le «tres» (guitare cubaine à trois paires de cordes), parfaitement interprété par Alberto et Eduardo Jiménez Disotuar. **Salon du Bleu Café, faubourg du Lac 27, jeudi 14 février à 20h. Prix: Fr. 20.-, AVS Fr. 15.-, étudiants Fr. 10.-. Réservations possibles au 032 725 68 68.**

Concert

Le Chœur mixte de la Coudre présentera, dimanche 17 février, un programme très contrasté intitulé «Entre masques et froufrous, entre ombre et brillance». La quarantaine de

chanteuses et chanteurs et leur directrice Corinne Fischer, interpréteront deux suites chorales: «The Phantom of the Opera» de Andrew Lloyd Webber et «Off, Off, Offenbach», suite arrangée pour chœur à partir de divers airs de Jacques Offenbach. Les comédies musicales conçues sur le modèle américain tirent leur origine des opérettes viennoises ainsi que des opéras comiques d'Offenbach, ce qui crée un lien évident entre les deux œuvres de ce programme. Le pianiste chevronné Anthony Di Giandomasso accompagnera le chœur à travers ces œuvres remplies de mélodies souvent bien connues, mélancoliques ou joyeuses, rassemblées autour de l'ambiance foisonnante du spectacle.

La Coudre, Temple, dimanche 17 février à 17h. Prix: Fr. 25.-, réductions AVS et étudiants, enfants accompagnés gratuit.

L'ESN accueille la compositrice russe Sofia Gubaïdulina pour une conférence et deux concerts exceptionnels

Rituel, mystique et verticalité

L'Ensemble Symphonique Neuchâtel accueille la semaine prochaine une compositrice russe de première importance. Sofia Gubaïdulina, 82 ans, s'entretiendra avec le public du Club 44 à La Chaux-de-Fonds le 19 février et parlera de la musique comme lien vers la transcendance.

Le 20 février, l'ESN dirigé par Alexander Mayer, avec Alice di Piazza au piano, Geir Draugsvoll, à l'accordéon, et la soprano Irina Solomatina Tissot, interprétera à la salle de musique de La Chaux-de-Fonds deux œuvres de Sofia Gubaïdulina – *Introïtus* (1978) et *Fachwerk* (2011), en création suisse –, ainsi que la *Symphonie N° 14* de Dimitri Chostakovitch dont la compositrice fut l'assistante. Le 21 février, c'est à la Collégiale de Neuchâtel que l'on entendra ses œuvres pour violoncelle et bayan (accordéon) ainsi que la sonate N° 1 d'Alfred Schnittke.

Collaborations

A l'origine de ce triple événement autour de l'une des plus grandes artistes vivantes, l'ESN manifeste sa



Sofia Gubaïdulina: l'art s'enracine dans l'essence spirituelle de l'homme et est capable de le connecter à son origine. • Photo: sp

volonté de collaborer avec d'autres acteurs culturels – le Club 44, la Société de musique de La Chaux-de-Fonds et les Concerts de la Collégiale – et de mutualiser les moyens finan-

ciers pour réaliser un accueil commun exceptionnel.

Instruments rares

Amie intime de Schnittke, Sofia Gubaïdulina fonde en 1975 l'ensemble Asteya avec les compositeurs Viatcheslav Artiomov et Viktor Sousline. Cet ensemble improvise sur des instruments rares et rituels, produit des sons et des timbres inconnus et travaille sur le temps musical. Autant de recherches qui influenceront l'écriture de Gubaïdulina marquée par les musiques rituelles, la mystique chrétienne et la philosophie orientale.

Un rituel qui nous relie

Née en URSS où elle fut longtemps cloîtrée dans l'anonymat parce que guère dans l'air du temps, Sofia Gubaïdulina estime que la musique nous élève vers la transcendance. Aspirant à la verticalité et à la spiritualité, elle dira peut-être lors de sa rencontre avec le public au Club 44 que la musique est à vivre comme un rituel qui permet de restaurer une connexion entre soi et ce qui nous dépasse. (pn)

Chronique culturelle



De la BD à la scène

L'adaptation de bandes dessinées au théâtre semble assez tendance par les temps qui courent. Après *L'Outil* de la ressemblance de Robert Sandoz, qui a usé de tous les artifices d'un théâtre en train de se faire sous nos yeux pour donner chair et vie au «Combat ordinaire» de Manu Larcenet, c'était au tour vendredi du Franco-Suisse Dorian Rossel de nous présenter son adaptation scénique du célèbre manga de Jirô Taniguchi «Quartier lointain». Exercice réussi! Nous avons vu un théâtre inventif avec des comédiens polyvalents qui changent sans cesse de rôle, un théâtre sans décors ni machinerie de scène compliqués mais faisant constamment appel à l'imagination du spectateur. Un théâtre simple enfin et authentique qui met en scène avec efficacité des gens ordinaires, candides et touchants dans leurs habits de tous les jours, un théâtre débordant de poésie qui évoque plus qu'il ne décrit ou ne démontre. Comment porter à la scène une bande dessinée faite d'une succession discontinue d'images et de bulles? Dorian Rossel a répondu à sa façon à cette question avec ce que l'on peut appeler un modèle du genre.

Patrice Neuenschwander

Aux Editions Messelier



192 pages, format 14,8 cm x 21 cm

Marianne Théodoloz-Bolle

Sur la Terre comme au Ciel (3^e édition)

Chaque fois qu'un être cher nous quitte pour s'envoler vers d'autres horizons qu'un jour à notre tour nous rejoindrons, c'est comme s'il nous prenait la main pour nous conduire sur le chemin de la Vie et de l'Amour qui porte en lui l'Eternité, c'est comme s'il nous disait :

«Regarde la Vie, elle n'est pas ce que tu crois, elle n'est qu'enseignement.
Regarde l'Amour, il n'est ni possessif, ni éphémère mais liberté et éternité.
Ouvre ton cœur et goûte à la grandeur de la Vie.
Accueille les larmes, elles sont le pont qui te conduit de la vie à la Vie, de l'amour à l'Amour.
Ainsi pourras-tu goûter à l'union du Ciel et de la Terre dans ton cœur.
Ne crains rien.
Apprends à être dans le présent.
Dans le présent, les absents ont leur place.
Dans le présent, le moindre sourire te remplit d'amour,
L'ouverture d'une fleur te comble de joie,
Le chant de l'oiseau irradie ton âme,
Tout, absolument tout dans le présent t'invite à la célébration de la Vie et de l'Amour.»

MARIANNE THÉODOLOZ



Bulletin de commande

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, case postale 95, 2006 Neuchâtel, edition@messeiller.ch

..... ex. de l'ouvrage **«Sur la Terre comme au Ciel»** de Marianne Théodoloz-Bolle (3^e édition préfacée par Hyacinthe Vulliez, écrivain savoyard), au prix de **Fr. 25.-**

..... ex. de l'ouvrage **«Nos enfants ne sont pas nos enfants»** de Marianne Théodoloz-Bolle, au prix de **Fr. 20.-**

Offre DUO: «Sur la Terre comme au Ciel» et «Nos enfants ne sont pas nos enfants»

..... ex. de l'offre DUO au prix de **Fr. 40.-**

(TVA 2,5% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom, prénom: _____

Rue et N°: _____

NP et localité: _____

Téléphone: _____

E-mail: _____

Date: _____ Signature _____

 Le Conseil communal boucle son tour des quartiers de la ville de Neuchâtel

Rencontrer et discuter avec le Conseil communal

Le Conseil communal a terminé une première série de rencontres avec les habitants de la ville, initiée dans le cadre de la Semaine européenne de la démocratie locale. Les cinq membres de l'exécutif se sont rendus dans les quartiers de Neuchâtel à raison d'une fois tous les six mois. Au bout de deux ans et demi, ils ont bouclé leur tournée de rencontres. A cette occasion, le journal *Vivre la ville* consacre quatre pages à cette action en faveur de la démocratie locale.

En octobre 2009, la Ville de Neuchâtel a participé au Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe à Strasbourg. La ville française menait une expérience pilote en lien avec la démocratie de proximité. Les habitants avaient entre autres la possibilité de dialoguer directement avec leurs autorités. Une année plus tard, la Ville de Neuchâtel participait pour la première fois à la Semaine de la démocratie locale. Instaurée en 2007 par le Conseil de l'Europe, cette manifestation est organisée tous les ans à la mi-octobre (voir encadré).

Une rencontre décisive

Pour sa première participation à la Semaine européenne de la démocratie locale, la Ville de Neuchâtel a proposé une rencontre entre le Conseil communal et les habitants des quartiers de La Coudre et de Monruz. La soirée, qui s'est tenue le 6 octobre 2010 au collège du Crêt-du-Chêne, a rassemblé



La Semaine européenne de la démocratie locale est une initiative du Conseil de l'Europe, dont la Suisse est membre. • Photo: sp

quelque 110 personnes. Autorités et population ont échangé de manière ouverte et constructive sur la vie quotidienne de cette partie de la ville. Au vu



Les habitants de la ville de Neuchâtel ont eu l'occasion de faire part de leurs préoccupations au Conseil communal, dans le cadre de soirées de rencontre. • Photo: archives

de cette expérience positive, le Conseil communal a décidé de reconduire cette action dans l'ensemble des quartiers de Neuchâtel. Pour ce faire, la ville a été découpée en cinq zones (voir en pp. 8-9): La Coudre / Monruz, Mail / Maladière / Fahys, centre-ville / Evole, quartiers nord / Chaumont et Serrières / Vauseyon / Charmettes. Le Conseil communal in corpore s'est rendu dans les cinq secteurs de Neuchâtel. «Les rencontres se sont tenues tous les six mois pour permettre au Conseil communal de faire le tour de la ville en moins de temps qu'une législature, soit deux ans et demi», précise Céline Erard, responsable de l'intégration sociale pour la Ville de Neuchâtel.

Une même formule pour chaque soirée

Chaque soirée se déroule selon la même formule. Le Conseil communal

envoie par courrier une invitation au dialogue aux habitants des quartiers concernés. Le soir même, les autorités communales accueillent les participants par un discours de bienvenue. Un médiateur, de l'association médiaNE, se charge d'animer les débats et de gérer les échanges. Les habitants disposent d'une dizaine de minutes pour noter leurs suggestions sur des post-it de couleurs différentes. Le vert correspond aux aspects positifs et l'orange aux points à améliorer. Les billets sont ensuite classés en fonction de leur sujet sur des panneaux, qui répertorient les différents Services de l'administration. Pendant que le médiateur, la responsable de l'intégration sociale et le chancelier synthétisent les remarques des habitants, chaque membre du Conseil communal présente brièvement un projet mené par ses services dans les quartiers concernés. Le médiateur engage alors la discussion entre le Conseil communal et le public sur les thèmes les plus fréquemment évoqués par l'assemblée. La soirée se prolonge par un apéritif au cours duquel les discussions peuvent se poursuivre de manière informelle. (ak)

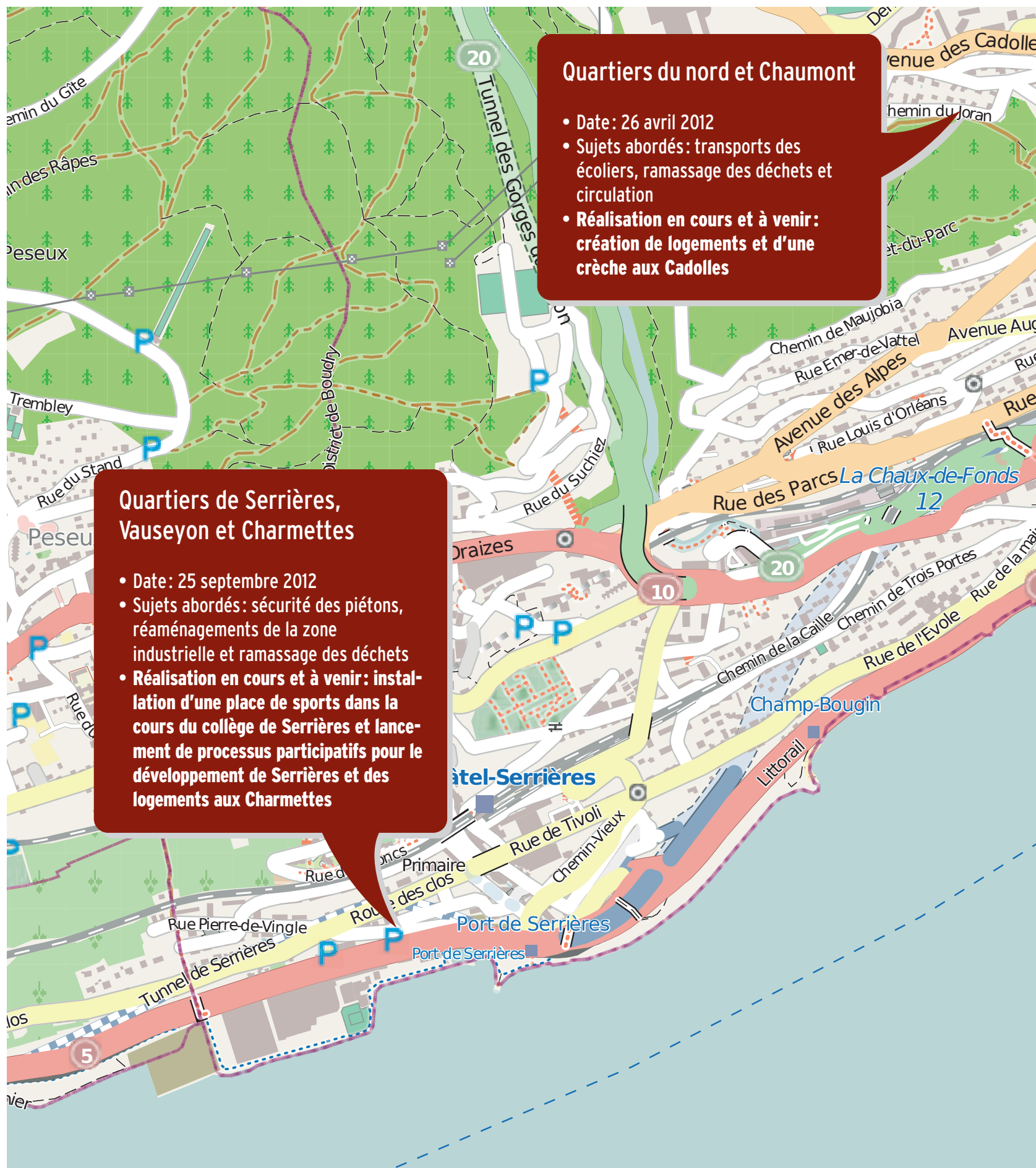
Semaine de la démocratie locale

Le Conseil de l'Europe, dont la Suisse est membre, a lancé en 2007 la première Semaine européenne de la démocratie locale (SEDL). Cette manifestation a pour but de renforcer les liens entre les autorités et la population. Les communes de toute l'Europe sont invitées à proposer des activités pour inciter les citoyens à participer à des projets d'utilité publique. Portes ouvertes de l'administration, réunions publiques ou encore échanges entre différentes générations: les villes ont carte blanche pour sensibiliser la population à la démocratie locale. La SEDL se tient tous les ans à la mi-octobre en guise de clin d'œil à la signature par les Etats membres du Conseil de l'Europe le 15 octobre 1985 de la Charte européenne de l'autonomie locale. Ce texte introduit les principes fondamentaux que tout système démocratique d'administration locale doit défendre et respecter.

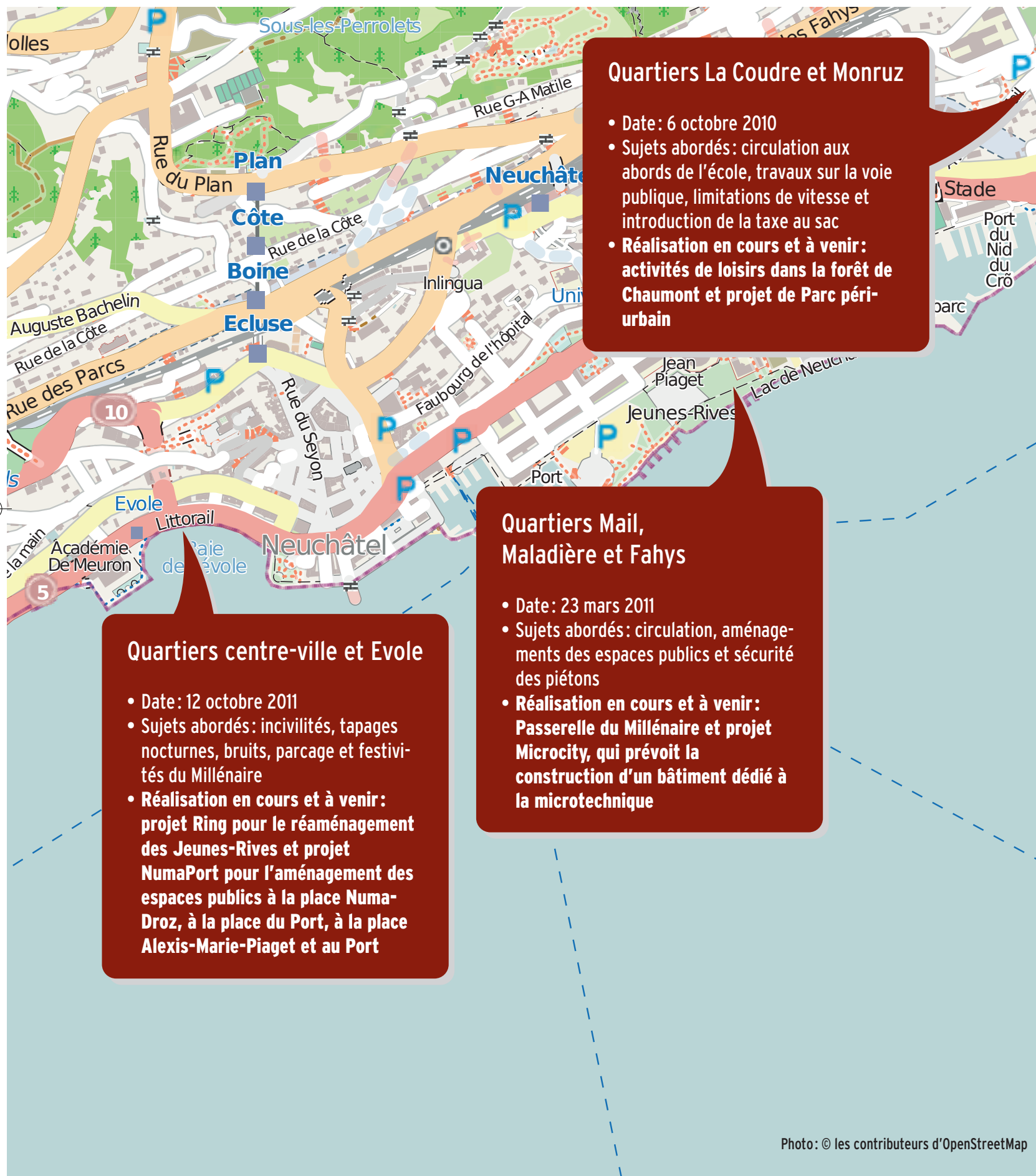


La Ville de Neuchâtel a été découpée en cinq secteurs pour permettre au Conseil communal de toucher toute la population en l'espace de 2,5 ans

A la rencontre des habitants dans les qua



Quartiers de la ville



Quartiers La Coudre et Monruz

- Date: 6 octobre 2010
- Sujets abordés: circulation aux abords de l'école, travaux sur la voie publique, limitations de vitesse et introduction de la taxe au sac
- **Réalisation en cours et à venir: activités de loisirs dans la forêt de Chaumont et projet de Parc péri-urbain**

Quartiers Mail, Maladière et Fahys

- Date: 23 mars 2011
- Sujets abordés: circulation, aménagements des espaces publics et sécurité des piétons
- **Réalisation en cours et à venir: Passerelle du Millénaire et projet Microcity, qui prévoit la construction d'un bâtiment dédié à la microtechnique**

Quartiers centre-ville et Evole

- Date: 12 octobre 2011
- Sujets abordés: incivilités, tapages nocturnes, bruits, parcage et festivités du Millénaire
- **Réalisation en cours et à venir: projet Ring pour le réaménagement des Jeunes-Rives et projet NumaPort pour l'aménagement des espaces publics à la place Numa-Droz, à la place du Port, à la place Alexis-Marie-Piaget et au Port**



Le Conseil communal tire un bilan positif de ses rencontres avec les habitants de la ville de Neuchâtel

Vers une compréhension mutuelle



Le Conseil communal, au complet, continuera dès avril prochain de se rendre dans les quartiers à la rencontre des habitants. • Photo: archives

Le Conseil communal entend poursuivre son action en faveur de la démocratie locale. Après son tour dans les différents quartiers de la ville, l'exécutif tire un bilan positif et réjouissant de ses rencontres avec la population. Plusieurs mesures concrètes ont vu le jour grâce à ces discussions. Les membres du Conseil communal ont prévu d'effectuer une nouvelle série de rencontres avec les habitants de Neuchâtel. La première soirée aura lieu mardi 30 avril au collège du Crêt-du-Chêne pour les habitants des quartiers de La Coudre, Monruz et Chaumont.

«C'est courageux de la part du Conseil communal, que d'aller ainsi à la rencontre des habitants», relève



Les remarques formulées sur post-it sont retranscrites, puis transmises aux cinq membres du Conseil communal. • Photo: archives

Céline Erard, responsable de l'intégration sociale pour la Ville de Neuchâtel. «Le fait de se rendre dans les quar-

tiers est un exercice très instructif, qui nous met face à la réalité vécue par les habitants», note Christine Gaillard, conseillère communale, chargée par l'exécutif d'organiser ces rencontres.

Une démarche appréciée

Les habitants apprécient fortement que les membres du Conseil communal se prêtent au jeu des questions. Durant les rencontres, les citoyens participent activement: ils prennent régulièrement la parole pour exprimer leurs préoccupations. «Les échanges se déroulent dans un climat respectueux, même lorsqu'il s'agit d'évoquer des situations problématiques ou conflictuelles», précise Christine Gaillard. Plusieurs participants remarquent que les membres de l'exécutif sont tout à fait accessibles et qu'ils s'intéressent vraiment aux préoccupations des gens. Les échanges bilatéraux, qui ont lieu après la partie officielle, permettent un contact direct entre les autorités communales et la population.

Un deuxième tour dès le mois d'avril

«Nous poursuivrons l'exercice, de manière à peu près similaire, parfois en utilisant une autre salle, tout en

améliorant le suivi des questions et propositions récoltées», indique Christine Gaillard, au nom du Conseil communal. Les membres de l'exécutif continueront de se rendre dans les différentes parties de la ville, à raison d'une rencontre tous les six mois. La formule de ces soirées restera inchangée: les habitants disposeront d'un moment pour inscrire leurs préoccupations sur des billets, puis discuteront en direct avec le Conseil communal. La deuxième série de rencontres commencera mardi 30 avril pour les habitants des quartiers de La Coudre, Monruz et Chaumont. «Lors de la première rencontre, les habitants de La Coudre étaient étonnés de ne pas avoir été convoqués avec ceux de Chaumont. Nous les avons donc mis ensemble pour ce deuxième tour», explique Céline Erard.

Une réaction à chaque remarque

Avant une rencontre, les habitants des quartiers concernés ont la possibilité d'envoyer par écrit des questions au Conseil communal. Ces questions ainsi que l'ensemble des remarques formulées sur post-it par les participants sont entièrement retranscrites par la responsable de l'intégration sociale de la Ville de Neuchâtel. «Quelques jours après la rencontre, chaque membre du Conseil communal reçoit la liste complète des questions et remarques formulées. Le Conseil communal fait en sorte que chaque auteur identifiable reçoive une

réaction. Cela ne veut pas dire qu'on réalise forcément le souhait exprimé, mais nous informons la personne du suivi qui sera donné à sa demande», détaille Christine Gaillard au nom du Conseil communal.

Des mesures concrètes

Les discussions entre le Conseil communal et la population ont parfois donné lieu à des actions concrètes. La dernière en date concerne le quartier de Serrières. A l'occasion de la soirée de rencontre en septembre dernier, plusieurs participants ont demandé quand la zone 30km/h serait introduite à la rue des Battieux. Le directeur des Infrastructures et Energies, Pascal Sandoz, surpris, a précisé que «cette rue était déjà limitée à 30 km/h». Toutefois un délai de consultation était encore en cours, si bien que les panneaux n'avaient pas encore été installés. L' élu a pu prendre les mesures nécessaires pour remédier à cette situation. Par ailleurs, une habitante de La Coudre avait signalé lors du passage du Conseil communal qu'un miroir de circulation était abîmé. Ce dernier a pu être remis en état suite aux discussions avec les autorités. «Ces rencontres nous apportent énormément d'informations liées aux sensibilités et aux motivations des habitants d'un quartier. Elles permettent aux représentants des autorités et aux habitants de mieux se comprendre», conclut la conseillère communale. (ak)

A propos...



Couleur civique

Suite à l'acceptation d'une initiative populaire, le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel est élu par le peuple selon le système de la représentation proportionnelle. Cette formule appliquée dès les élections communales de 2004 permet la redistribution des cartes tous les quatre ans, sauf, bien entendu, si un membre démissionne en cours de mandat. Cette procédure est cependant rare. Dans une autre mesure, la décision du Pape Benoît XVI de mettre fin à son pontificat est, elle, historique car, à quelques très rares exceptions, il est élu à vie. Une procédure très détaillée règle les modalités d'élection de son successeur, par les 120 cardinaux électeurs réunis à la chapelle Sixtine... jusqu'à la célèbre «fumée blanche» attestant que le nouveau Souverain pontife a donné son consentement à son élection.

Dans notre cité, la cheminée de la salle du Conseil communal est hors d'usage, sécurité oblige. Mais les couleurs de la Ville flottent aussi majestueusement sur l'Hôtel de Ville à l'annonce des résultats issus d'un minutieux travail de dépouillement des bulletins par les... 120 bénévoles chargés du scrutin. L'actualité nous donne aujourd'hui une occasion de leur exprimer la gratitude des Autorités pour cet engagement citoyen.

Rémy Voirol

Les lundis des mots



L'association «Les Lundis des Mots» fêtera son 5^e anniversaire

**mercredi 20 février à 12h15
au Théâtre du Passage, petite salle**

A cette occasion, une dizaine d'écrivains de l'AENJ liront leurs textes dans une ambiance de fête.

En effet, Le Persil, un journal littéraire initié par l'auteur Marius Daniel Popescu, a consacré son numéro de novembre 2012 aux auteurs jurassiens et neuchâtelois.

La Ville officielle

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô

Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00.

Fermeture exceptionnelle samedi 16 février, dès 19h (sortie de l'eau à 18h30) en raison d'un match de water-polo.



Tchoukball Club Neuchâtel

Entraînement tous les jeudis: Juniors (10-15 ans) de 18h à 20h; Adultes (+ de 15 ans) de 20h à 22h, à l'EM Maladière, Halle A, salles nos 3-4, 4^e étage. Contacter le secrétariat: 078 608 79 43.

Football

Nouveau terrain synthétique de Pierre-à-Bot

Mercredi 13 février, 20h15, Espagnol - USGC, match amical

Vendredi 15 février, 20h15, ASI Audax I - Ticino, match amical

Samedi 16 février, 11h, Serrières I - la Chaux-de-Fonds, match amical

A 14h, Xamax M16 - Bienne, match amical

A 18h30, ASI Audax II - Bevaix, match amical

Mardi 19 février, 19h45, Serrières I - Colombier, match amical

Mercredi 20 février, 20h15, ASI Audax I - Lusitanos, match amical

Stade de la Maladière

Mercredi 13 février, 20h, Xamax M18 - Ependes Arqon-Ciel, match amical

Jeudi 14 février, 20h, FC Diessbach - FC Grünstern, match amical

Vendredi 15 février, 20h, Xamax M17 - La Chaux-de-Fonds, match amical

Samedi 16 février, 11h, Xamax M14 - Team Lausanne, match amical

A 14h30, FC Yverdon - FC Zürich, LNA Féminine

A 18h, Xamax 1912 - Renens, match amical

Mercredi 20 février, 16h, Xamax M15 - Team Jura, match amical

A 20h, Xamax M18 - La Chaux-de-Fonds, match amical

Volleyball

Maladière, halle B, salle 4

Samedi 16 février, 14h, NUC I - VBC E2L II, F-M19b

Mercredi 20 février, 20h30, NUC - VBC E2L II, M2

Handball

Maladière, halle A, salle 1 à 3

Dimanche 17 février, 15h15, HBC Neuchâtel M19F - Sélection Romande féminine

Halle de sport de la Riveraine

Samedi 16 février, 11h HBC Neuchâtel - HC Cressier 2, 2^e ligue Féminine

Basketball

Maladière, halle A, salle 1

Samedi 16 février, 10h, Union Neuchâtel Basket - La Chaux-de-Fonds, U19-F

Maladière, halle A, salle 2

Samedi 16 février, 10h30, Union Neuchâtel Basket - STD Bern, U16-M

Hockey sur glace

Patinoires du Littoral

Samedi 16 février, 16h30, HC Université Neuchâtel - EHP Jean Tinguely, Novices A

A 19h30, nouvelle halle, HC Serrières-Peseux - EHC Ins, 4^e ligue

A 20h15, HC Val-de-Ruz - CP Fleurier, 3^e ligue

Dimanche 17 février, 11h, HC Université Neuchâtel - HC Moutier, Moskitos B

A 17h, HC Université-Neuchâtel - HC Franches-Montagnes, Juniors top

La Ville jeune

Midnight jeuNE, rendez-vous sportif, musical, convivial et gratuit pour les 12-17 ans, les samedis de 20h30 à 23h30 à la salle de gym du collège de la Promenade.

Case à chocs, samedi 16 février, 21h30 (portes 21h), Neuchâtel plays Corbak Festival. Prix: Fr. 10.-.

Bar King, vendredi 15 février, 22h, Haris Pilton (SL).

Avis de travaux CFF

Les CFF informent que des travaux de rénovation auront lieu au tunnel de Champréveyres

entre le 11 et le 15 février

Tout sera mis en œuvre afin de réduire autant que possible les inconvénients et les CFF remercient la population de sa compréhension.

Chemin de fer fédéraux suisses

Place Numa-Droz

Questions? Réponses!

L'exposition «Prenez place», au Péristyle, consacrée à l'aménagement de la place Numa-Droz, suscite de nombreuses questions. Voici les réponses aux interrogations qui sont le plus souvent soulevées.

Y aura-t-il des différences de niveaux pour marquer les secteurs consacrés aux voitures et aux piétons? Les espaces piétonniers et les voies de circulation seront bien visibles grâce à des différences de couleurs et de niveaux.

Le feu et le passage piéton au collège de la promenade seront-ils supprimés? Non. Hors secteur place Numa-Droz, il n'y aura aucun changement.

Qu'advientra-t-il en cas de fermeture des tunnels sous la Ville? Considérant qu'en moyenne, entre 40'000 et 50'000 véhicules empruntent quotidiennement les tunnels, la route cantonale, qui voit passer quelque 20'000 véhicules par jour, ne pourrait absorber l'afflux de trafic et ce, indépendamment de l'aménagement de la place Numa-Droz. Les tunnels ont été conçus pour passer en mode bidirectionnel en cas de problème de longue durée (plusieurs jours).

La chronique de...

Location de bateaux

Yves Demarta



La photographie du port illustrant un précédent texte consacré à J. Erb évoquait l'entreprise de location batellière Koelliker qui, durant près d'un demi-siècle, a contribué à animer ce lieu.

Un lieu cher aux habitants de la ville, si l'on se réfère au grand nombre de photographies et cartes postales qui en ont été faites depuis 1860. Son aménagement actuel, suite à une reconstruction plus au sud provoquée par la 1^{re} Correction des Eaux du Jura et l'abaissement du niveau moyen des Trois-Lacs de 1,60 mètre, fut achevé en 1890. Dès lors, le port devint un but de promenade très apprécié. On s'y baladait régulièrement, voire quotidiennement. On s'y rencontrait, bavardait, nourrissait les hôtes plumés et, en son côté oriental, écaillait et débitait les poissons du lac. Demeurent encore les baraques de pêche, sinon les pêcheurs.

A l'opposé, côté ouest donc, et à l'angle nord-ouest, s'alignaient une cinquantaine de barques en bois à



Le port avant la construction de l'Hôtel Touring survenue après 1944, avec les bateaux à rames, les voiliers et le Nautilus I Koelliker. A gauche, la maisonnette de bois abritant local technique et bureau d'accueil.

deux ou quatre rames, cinq voiliers, tous en location, et quelques bateaux à moteur. Et plus tardivement la série des Nautilus et Romandies. L'entreprise Koelliker permettait donc à tous d'agréables et plus ou moins physiques promenades lacustres.

Entouré d'une quinzaine d'agréables tableaux signés Oscar Koelliker, le frère du batelier Walter père, qui fut d'abord précepteur à Saint-Petersbourg (appelé alors Petrograd) où il épousa

une Lettone, puis artiste peintre à Paris travaillant dans l'esprit des Boudin et Corot, puis des lumières impressionnistes, j'ai pu écouter Marie-Louise Swedor-Koelliker, «Marinette», évoquer l'entreprise familiale de ses grand-père et père, à l'aide d'une abondante collection de photographies.

Originaire de Thalwil, au moins quatre générations Koelliker ont vécu à Neuchâtel. Au XIX^e siècle, l'une d'elle exploitait le café de la Balance, au Coq-

d'Inde peut-être. Le premier Walter (ou Walther, 1876-1941), né à Neuchâtel, après un séjour à Ouchy, acquit successivement les deux commerces de location de petite batellerie du port, Stämpfli à l'ouest et Albert Roulet (No de tél. 13.20) au nord, peu après 1918. Il confia la seconde à son fils Walter, «Bouby» (1902-1977). La famille habitait un logement situé au dernier étage de la «Maison Dubied», accessible par un escalier et ascenseur de service bien moins majestueux que l'en-

trée donnant sur le hall intérieur de cet ancien et réputé Hôtel Bellevue, ouvert en 1861, à la toiture modifiée en 1876. La Fabrique de machines à tricoter de Couvet l'acquit en 1928 pour y établir son administration et son atelier de création textile. Racheté en 1988 par la Caisse de Pensions de l'Etat, on y déposera très prochainement et philosophiquement sa déclaration d'impôts. (à suivre)

Y.D.

A travers l'histoire



Le collège de la Promenade, appelé autrefois collège des Garçons, est construit par la Ville entre 1866 et 1868 sur les nouveaux terrains récemment gagnés sur le lac. La Grande Promenade (aujourd'hui Jardin anglais), située à proximité immédiate, va donner son nom à l'école. La cour de récréation, au sud du bâtiment, est délimitée par une barrière aujourd'hui disparue. L'implantation en 1957 d'un bâtiment moderne au sud de l'école, comprenant huit salles d'école et deux salles de gymnastique, transforme durablement la perspective du quartier. Carte postale, vers 1899, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Vincent Callet-Molin

**Enquêtes publiques**

Demande de Monsieur Claude Fornachon, architecte à La Chaux-de-Fonds, d'un permis de construire pour la création d'un appartement de fonction et l'aménagement de 10 places de parc extérieures 11, rue de Maillefer, articles 13677, 15772 et 14448 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Sousa Vins et Comestibles SA et Monsieur José Sousa.

Demande de Madame Tanja Sutter, architecte à Bienne (Apart Architektur AG), d'un permis de construire pour le changement d'affectation et la création d'une garderie d'enfants 14, rue de Champréveyres, article 1465 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, pour le compte de l'Association «La Boutique» par M^{me} Esther Balz.

Les plans peuvent être consultés du 15 février au 18 mars 2013, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

**Elections cantonales****Affichage gratuit**

A l'occasion des prochaines élections cantonales du 14 avril 2013 (1^{er} tour), la Direction de la sécurité rappelle aux partis politiques concernés, que des supports pour affiches seront mis gratuitement à disposition dès la semaine 11.

Les partis politiques doivent s'annoncer auprès de la Direction de la sécurité jusqu'au **19 février 2013** et les affiches doivent être déposées jusqu'au **27 février 2013 à 12 heures** à la SGA Lausanne, chemin d'Entre-Bois 23, 1000 Lausanne (avec la mention «affiches pour emplacements temporaires en Ville de Neuchâtel»).

La répartition des affiches se fera en fonction du nombre de partis politiques et d'emplacements, soit un maximum de 25 affiches par groupe, l'égalité de traitement étant respectée.

Direction de la sécurité

La Ville officielle

**Offre d'emploi**

La Direction de l'Urbanisme et de l'Environnement met au concours, pour le Service des permis de construire, le poste d'

architecte (80 à 100%)

Directement rattaché-e au chef du Service des permis de construire et en lien étroit avec les inspecteurs des constructions, le-la titulaire se verra confier les missions suivantes:

- assurer l'accompagnement des projets faisant l'objet de demandes de permis de construire sur le territoire de la Ville de Neuchâtel,
- gérer les procédures d'opposition,
- instruire les demandes de permis de construire pour la Ville ou sur mandat d'autres communes,
- participer à la gestion administrative du service des permis de construire.

Au bénéfice d'une formation d'architecte HES, EPF ou titre équivalent, vous justifiez d'une expérience professionnelle confirmée dans le domaine de la construction. Vous maîtrisez parfaitement la langue française et les outils bureautiques usuels et êtes intéressé-e par le droit de la construction.

Apte à travailler de manière autonome, doté-e de bonnes capacités relationnelles et sachant faire preuve de souplesse dans vos horaires de travail, vous êtes prêt-e à vous investir dans le fonctionnement d'une petite équipe.

Si vous souhaitez exercer vos compétences au sein d'une collectivité publique dynamique, avec des possibilités de formation continue, ce poste vous concerne. Nous attendons avec intérêt votre lettre de motivation accompagnée des documents usuels (curriculum vitae, photo, copies de diplômes et certificats), jusqu'au **22 février 2013**, à l'adresse suivante:

**Ville de Neuchâtel
Service des ressources humaines
Faubourg de l'Hôpital 4
2000 Neuchâtel**

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de l'architecte communal adjoint au 032 717 76 61, fabien.coquillat@ne.ch.

Entrée en fonction: à convenir.

**Subventions Ville de Neuchâtel - Onde Verte**

La Ville de Neuchâtel propose une subvention pour les abonnements Onde Verte **adulte**. Elle correspond à la différence du tarif entre les catégories adultes et juniors/seniors pour l'abonnement annuel (Fr. 459.- au lieu de Fr. 612.-) et Fr. 17.- pour l'achat d'un abonnement mensuel (Fr. 51.- au lieu de Fr. 68.-).

Les conditions d'octroi sont les suivantes:

1. Les abonnements subventionnés doivent comprendre au minimum les zones 10 et 11.
2. La subvention est accordée uniquement aux personnes domiciliées sur la commune de Neuchâtel.
3. La subvention concerne **seulement la catégorie adultes** (de 25 à 65 ans, respectivement 64 ans pour les femmes).
4. Cette subvention est également valable aux guichets de la gare CFF pour l'achat d'un abonnement général CFF, série 420, soit au tarif plein.
5. Le bon n'est pas rétroactif, ni cumulable avec d'autres réductions.

Ces bons doivent être retirés aux guichets du Contrôle des habitants, à la rue de l'Hôtel-de-Ville 1.

**Echos**

■ Dimanche 3 février, M. Pascal Sandoz, président, ainsi que M. Rémy Voirol, chancelier, ont représenté les Autorités communales à la manifestation «Jour de Saint-Blaise», à St-Blaise.

■ Hier, le Conseil communal a été représenté par M. Alain Ribaux, directeur des finances, à l'assemblée générale de l'Association de la Fête des vendanges, à Hauterive.

**Lecture et compagnie**

Vous vivez seul-e et manquez de visites; vous souffrez de ne plus pouvoir lire par vous-même; vous aimez la compagnie, la littérature, la poésie, le théâtre... Alors nous sommes là: **Association «Lecture et Compagnie»**.

Nous sommes une association à but non lucratif créée justement pour l'accompagnement – par la lecture des journaux, le voyage intérieur à travers la littérature, par l'évocation d'histoires de vie en vivifiant vos souvenirs, par l'évasion, etc.

Nous nous déplaçons à domicile, dans un home ou à l'hôpital. Nous donnons de notre temps: séances de deux heures hebdomadaires ou toutes les deux semaines.

Renseignements aux adresses suivantes: Lecture et compagnie, case postale, 2035 Corcelles, tél. 079 543 44 62 (répondeur) ou auprès de la responsable de région: M^{me} Marie de Montmollin, tél. 032 724 33 80. www.lecture-et-compagnie.ch.

**Horaires**

Patinoires du Littoral
du 13 au 17 février

Piste principale

me: 9h-11h45/14h15-16h45 public, 14h15-16h15, hockey libre.
je: 9h-11h45/13h45-15h45, public.
ve: 9h-11h45/13h45-16h45/20h-22h, public, 14h15-16h15, hockey libre.
sa: 13h45-16h30 public.
di: 13h45-16h30 public.

Halle couverte

me: 9h-11h45/13h45-16h15 public.
je: 9h-11h45/13h45-16h15 public.
ve: 9h-11h45/13h45-16h15 public.
sa: 13h45-16h public.
di: 10h15-11h45/13h45-16h, public, 12h-13h30, hockey libre.

Programme cinéma pour la semaine du 13 au 19 février 2013

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920 (du réseau fixe Fr. 0,80/min).

APOLLO 1

DJANGO UNCHAINED

5^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 16h30, me, ve au lu 20h15. VO angl s-t fr/all je/ma 20h15.
Rex: VF ve/sa 22h45.
Acteurs: Jamie Foxx, Leonardo DiCaprio, Samuel L. Jackson, De Quentin Tarantino.

HOTEL TRANSYLVANIA - 3D

1^{re} semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me au ma 14h30.
De Gennady Tartakovsky.

GANGSTER SQUAD

2^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 23h30.
Acteurs: Sean Penn, Ryan Gosling, De Ruben Fleischer.

APOLLO 2

LINCOLN

3^e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF je/ve, lu/ma 14h, me, ve, di/lu 20h, di 17h15. VO angl s-t fr/all me au ve, lu/ma 17h15, je 20h.
Apollo 3: VF sa 20h30.
Acteurs: Daniel Day-Lewis, Joseph Gordon-Levitt, De Steven Spielberg.

M. POKORA - CONCERT BERCY 2012

Représentation unique. Pour tous.
Ma 19.2 20h.

L'ODYSSÉE DE PI - 3D

9^e semaine. 10 ans. sug. 12 ans.
VF me, sa/di 14h45.
Acteurs: Gérard Depardieu, Saraj Sharma, De Ang Lee.

SEVEN PSYCHOPATHS

3^e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF ve/sa 23h15.
Acteurs: Colin Farrell, Woody Harrelson, De Martin McDonagh.

MORE THAN HONEY

1^{re} semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF di 10h45.
De Markus Imhoof.

RIGOLETTO

Représentation unique. Pas de limite d'âge.
En direct live du Metropolitan opera de New-York.
VO s-t fr sa 16.2 19h.

APOLLO 3

ARBITRAGE

2^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ve, di/lu 20h30. VO angl s-t fr/all ma 20h30.
Acteurs: Richard Gere, Susan Sarandon, Tim Roth, De Nicholas Jarecki.

ALCESTE À BICYCLETTE

3^e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me au ve, lu/ma 15h, me au ma 18h15.
Acteurs: Fabrice Luchini, Lambert Wilson, Maya Sansa, De Philippe Le Guay.

ZERO DARK THIRTY

4^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF ve 23h, sa/di 15h.
Acteurs: Joel Edgerton, Jessica Chastain, De Kathryn Bigelow.

HITCHCOCK

2^e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF di 11h.
Acteurs: Anthony Hopkins, Scarlett Johansson, Jessica Biel, De Sacha Gervasi.

ARCADES

LES MISÉRABLES

2^e semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VO angl s-t fr/all me au ma 14h, 17h15, 20h30.
Apollo 1: VO angl s-t fr/all di 10h45.
Acteurs: Hugh Jackman, Russel Crowe, Anne Hathaway, De Tom Hooper.

BIO

FLIGHT

1^{re} semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 15h30, me, ve au lu 20h30. VO angl s-t fr/all je, ma 20h30.
Acteurs: Denzel Washington, John Goodman, De Robert Zemeckis.

SHADOW DANCER

1^{re} semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VO angl s-t fr/all me au ma 18h.
Acteurs: Clive Owen, Andres Riseborough, Gillian Anderson, De James Marsh.

RISE OF THE GUARDIANS - LES CINQ LÉGENDES - 2D

12^e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF sa/di 13h30.
De Peter Ramsey.

REX

TURF

1^{re} semaine. 10 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 17h45, 20h15.
Acteurs: Alain Chabat, Edouard Baer, Philippe Duquesne, De Fabien Onteniente.

HOTEL TRANSYLVANIA - 2D

1^{re} semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me au ma 15h30.
De Gennady Tartakovsky.

STUDIO

THE SILVER LININGS PLAYBOOK - HAPPINESS THERAPY

3^e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me, ve au ma 20h30.
Acteurs: Jennifer Lawrence, Bradley Cooper, De David O. Russell.

CONNAISSANCES DU MONDE - QUÉBEC II

Pour tous.
Je 14.2, 16h, 20h.
De André Maurice.

ERNEST ET CÉLESTINE

10^e semaine. Pour tous sug. 5 ans.
VF me, sa/di 14h.
De Stéphane Aubier.

PAS TRÈS NORMALES ACTIVITÉS

3^e semaine. 14 ans. sug. 14 ans.
VF me, sa/di 15h45.
Acteurs: Norman Thavaud, Stéfi Celma, Rufus, De Maurice Barthélemy.

AMITIÉS SINCÈRES

2^e semaine. 12 ans sug. 16 ans.
VF me, ve au ma 17h45, ve, lu/ma 15h.
Acteurs: Gérard Lanvin, Jean-Hugues Anglade, Wladimir Yordanoff, De François Prévôt-Leygonie.

Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.
Service du feu: 118.
Urgences santé et ambulance: 144.



Hôpital Pourtalès et Maternité:

N° principal: tél. 032 713 30 00.
Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.
Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.
Viteos SA - électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Services publics

CNP Adultes et Age avancé, Consultation ambulatoire du Littoral (Verger-Rond 2), 032 722 12 21; lu-ve 8h-12h/14h-18h. Sa 8h-12h. En dehors de ces heures: Centre d'urgences psychiatriques, 032 755 15 15.

CNP-SAVC - Service pour les auteurs-e-s de violence conjugale, permanence téléphonique 7j/7 de 8h-20h, 032 886 80 08.

Associations de quartier

Draizes sans limite (ADSL), présidente, M^{me} Yolande Joray, ch. des Brandards 36, tél. 032 725 07 85, adsl@net2000.ch <http://adsl2000.bloguez.com>.

Mail, président, M. Daniele Oppizi, avenue de Bellevaux 42, tél. 032 724 11 61, dop@mabox.ch - www.aqmail.ch.

Maladière, président, M. Daniele Oppizi, avenue de Bellevaux 42, tél. 032 724 11 61, dop@mabox.ch.

Neubourg (Commune libre du Neubourg), président, M. Aldo Bussi, Epancheurs 16, 2012 Auvernier, tél. 032 731 24 77, albusa@bluewin.ch.

Pierre-à-Bot AQPAB, M^{me} Maryline Sutterlet, ch. des Quatre-Ministres 10, tél. 032 724 40 83, aqpab@net2000.ch.

Impressum

Editeur: Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction: Rémy Voiron, chancelier

Rédaction: Anne Kybourg, journaliste
Patrice Neuenschwander, journaliste
Sandra Spagnol, journaliste

Illustration: Stefano Iori, photographe

Secrétariat: Daniela Pellegrini Schuwey, secrétaire de rédaction

Contact:
• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet: www.neuchatelville.ch

Mise en page: Cathy Ecabert

Impression: Imprimerie H. Messelier S.A., Neuchâtel

Tirage: 22'000 exemplaires

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Centre NOMAD Neuchâtel et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal) et d'aide aux activités de la vie quotidienne, collaboration avec les partenaires favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informations: passage M.-de-Meuron 6, Neuchâtel, tél. 032 886 85 00, jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° 144.

Les services religieux

Cultes et messes du dimanche 17 février - 1^{er} dimanche de Carême

Paroisse réformée évangélique

Sud:

Collégiale: di à 10h, culte avec sainte cène.

Temple du Bas: je à 10h, méditation, salle du refuge. Di à 10h15, culte avec sainte cène.

Nord:

Ermitage: chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h pour le recueillement.

Valangines: di à 9h30, culte avec sainte cène.

Est:

La Coudre: di à 10h, culte avec sainte cène.

Chaumont: di à 11h15, culte avec sainte cène.

Ouest:

Serrières: di à 10h, culte avec sainte cène.

Portalès: di à 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1^{er} et 3^e dimanche du mois.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais; di à 10h, messe intercommunautaire d'entrée en Carême et 18h, messe.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: pas de messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h messe, di à 10h15, messe en italien.

La Coudre, Saint-Norbert: sa à 18h30, messe; di à 17h messe en latin.

Chapelle de La Providence: sa à 16h30, messe en croate; di à 11h, messe en polonais.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6^e étage: di 10h célébration dominicale.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel): di à 9h45, messe à La Chaux-de-Fonds.

L'instantané de Stefano Iori...



... bonne année

Publicité

 **EMERY** Ecoute
Respect
Disponibilité
Pompes funèbres

Ecoute et empathie pour
conseiller les familles

032 841 18 00 24h/24

Conseils personnalisés
en prévoyance funéraire

Neuchâtel - Colombier

Fiduciaire du **1^{er}** *Mars S.A.*

Agréée en matière de révision (ASR)

Beaux-Arts 26 • 2001 Neuchâtel

Tél. 032 724 18 22/23

E-mail: Fid1ermars@bluewin.ch

Tous mandats fiduciaires • Déclarations d'impôts • Gérances



Pour votre publicité
dans le journal «Vivre la ville»,
demandez notre courtier
Monsieur J.-P. Cretin



Saint-Nicolas 11 • 2006 Neuchâtel
Téléphone 032 725 12 96 • Téléfax 032 724 19 37
Mobile 079 600 10 89 • jp.cretin@messeiller.ch



Catherine Margueron présente son projet Chouchar

Valoriser un patrimoine par le chocolat

L'Association des Amis de Suchard organise samedi 16 février de 13 à 18 heures dans la halle de gymnastique du collège de Serrières une journée de présentation du projet Chouchar. Ce dernier a pour objectif de valoriser le patrimoine culturel de Suchard à Neuchâtel par la création d'une chocolaterie de démonstration, qui serait implantée dans les anciens locaux de la Coop à Serrières. Rencontre avec Catherine Margueron, initiatrice du projet.

D'où vous est venue l'envie de lancer le projet Chouchar ?

J'ai toujours eu une grande passion pour le chocolat. Mon rêve était de devenir confiseur. La vie a fait que j'ai passé quasiment tout mon parcours professionnel dans les ressources humaines avec deux incartades dans le tourisme. Au bénéfice d'un brevet fédéral de conseillère en personnel, j'ai passé treize ans à l'Office régional de placement à Neuchâtel (ORP). C'est une rencontre avec un ami de mon mari, le chocolatier Fernando Dimiceli, qui a tout changé. J'ai été suivre un stage dans sa chocolaterie Chocophile à Lausanne. Trois quarts d'heure après mon arrivée, il a eu un pépin. Je me suis retrouvée toute seule au laboratoire pour mission de faire ce que je pouvais. Quand il est revenu, j'avais fait un bon bout. Il m'a dit : «Reviens quand tu veux !» J'y ai travaillé à temps très partiel pendant deux ans et demi. Entre temps, j'ai quitté l'ORP pour le tourisme neuchâtelois. En mars 2011, Fernando



Catherine Margueron est à l'origine du projet Chouchar, qui prévoit la création d'une chocolaterie de démonstration Suchard à Serrières.

C'est ainsi que m'est venue l'idée de créer une chocolaterie de démonstration pour valoriser le patrimoine culturel de Suchard à Neuchâtel. Je ne suis pas seule dans ce projet. Dès le départ, j'ai eu besoin des compétences d'un graphiste, d'un architecte, de scénographes et bien évidemment de financiers. Il me faut également le soutien des gens pour réunir l'argent nécessaire à la création de cette chocolaterie. Ce projet se veut fédérateur.

Avez-vous des locaux pour implanter cette chocolaterie ?

J'ai déjà un local en vue, qui est vide depuis plusieurs années. Il s'agit des locaux de l'ancienne Coop à Serrières. Je n'ai pas encore signé de bail, mais j'ai un arrangement avec la gérance. Si un acheteur est intéressé, elle m'avertit et me donne la priorité.

Comment allez-vous financer ce projet ?

La première étape consistait à monter un business plan. Il est sous toit. Dès le départ, j'ai proposé de créer l'Association des Amis de Suchard. Elle a pour but de réunir des fonds pour la valorisation du patrimoine culturel Suchard. Nous cherchons un maximum d'adhérents. Le montant minimum des cotisations est fixé à 20 francs

pour permettre à tout le monde de participer. Une fois que nous aurons réuni suffisamment de membres, nous solliciterons le soutien d'organismes tels que la Loterie romande. Le projet Chouchar est devisé à 1,5 million de francs. Les acteurs de ce projet donnent vraiment de leur personne pour que cette chocolaterie voie le jour et j'en suis très reconnaissante.

Comment imaginez-vous cette chocolaterie de démonstration ?

Je souhaite réunir les univers enfantin et industriel du chocolat. Le laboratoire, où le chocolat sera fabriqué, sera vitré de manière à ce que le public puisse voir en tout temps le travail des artisans. Il y aura un tea-room et un espace de vente des produits confectionnés sur place. Plusieurs activités seront également proposées au public.

J'ai déjà développé plusieurs ateliers sous l'égide de Choco emotionS. Ils se veulent originaux, différents. J'ai eu la chance de faire un voyage au Ghana pour voir comment sont cultivées les fèves, qui servent à la fabrication de chocolat. J'ai été très marquée par ce séjour, si bien que je ne peux plus dissocier le chocolat du cacao et de son environnement.

Par ailleurs, je suis mère de six enfants. L'un d'eux a vécu une adolescence plutôt difficile. Il est maintenant en apprentissage chez Guignard à

Orbe. Avec ce projet, je souhaite montrer à des jeunes qu'en bossant, il est possible d'y arriver. L'illustratrice Amandine Piu, qui est à l'origine de l'univers Chouchar, imaginera une fresque pour le salon de chocolat et des élèves de l'Académie de Meuron la réaliseront. J'ai également un autre fils qui est handicapé. J'aimerais pouvoir l'intégrer au projet, mais je suis aussi ouverte à l'intégration d'autres personnes, qui se trouvent dans la même situation, celle d'une reconversion professionnelle ou en recherche d'emploi.

Comment va se dérouler la suite des opérations ?

Je travaille sur le projet Chouchar depuis deux ans. C'est un investissement à la fois financier et personnel. Je prends un risque, mais j'ai la chance de pouvoir compter sur une équipe très motivée. Pour le projet, j'ai été voir ce qui se faisait ailleurs pour comparer. J'ai suivi différentes formations telles que l'Académie du chocolat à Zurich et celles proposées par Valrhona. J'ai aussi suivi la formation de Barista, spécialiste du café, pour ses similitudes avec le monde du cacao. Le projet me demande aussi un énorme travail de réseautage. L'équipe recherche du matériel de toutes sortes comme des chaises pour le salon de chocolat. Dans l'idéal, j'aimerais ouvrir la chocolaterie en fin d'année.

Les gens ne se rendent pas toujours compte du temps que cela demande de mettre en place un projet. La création de la chocolaterie nécessite par exemple de gros travaux. Ceux-ci devront faire l'objet d'une soumission, de nombreuses planifications et par conséquent du temps. A l'heure actuelle, la priorité est posée sur la récolte de fonds qui permettra l'ouverture de la structure.

Quelles activités proposerez-vous lors de la présentation prévue samedi prochain ?

Notre but consiste à faire connaître l'Association des Amis de Suchard et de la faire vivre. L'illustratrice Amandine Piu proposera dès 14 heures une séance de dédicace. Karine Martin, qui a écrit et joué à Paris le spectacle Lady chocolat, présentera des extraits de cette pièce, qui raconte l'histoire du chocolat. Le public pourra goûter le chocolat qui coulera d'une fontaine et déguster du thé au chocolat. Cette journée donnera l'occasion au public de prendre connaissance du projet Chouchar.

Anne Kybourg



a pris la décision de fermer sa chocolaterie. Cela a été très dur. Faire du chocolat pour moi, c'est vital, comme pratiquer le sport pour d'autres.

Le projet est issu de la conjonction de deux événements: la fermeture de Chocophile et mon travail à l'Office du tourisme. Bon nombre de gens appelaient pour savoir s'il existait un établissement dédié au chocolat Suchard.